



AYGUEMORTE
LES GRAVES

Août 2023 - n° 267

Flash Info

d'Ayguemorte-les-Graves

ÉDITO

FORUM DES ASSOCIATIONS: jeudi 7 septembre 2023 à partir de 16 h 30 - Salle La Sablière.

LA GRANDE FÊTE APPROCHE... réservez d'ores et déjà votre week-end des **15, 16 et 17 septembre** prochains.

La BIC des Graves a toujours besoin de bonnes volontés pour venir renforcer l'équipe des bénévoles de l'association avant, pendant et après la manifestation soit du 13 septembre pour le montage au 20 septembre pour le démontage et autres participations.

Infos inscriptions : <https://bit.ly/LGFbenevoles2023>

Contacts : **Émilie 06 75 91 03 19** et **Céline 06 42 11 17 46**

RAPPEL: à cette occasion, un **CONCOURS DU PLUS BEAU CHAPEAU DÉCORÉ** est organisé par l'association ATLAS.

Inscriptions au **06 17 50 93 91** ou le 15 septembre lors de l'ouverture.

En attendant de nous y retrouver nombreux, passez un beau mois d'août.

Le maire et le conseil municipal

VIE SCOLAIRE

Rentrée 2023-2024 des classes de maternelle et élémentaires : **lundi 4 septembre matin.**

COMMUNICATION / APPLICATION ILLIWAP

Vous souhaitez suivre l'**actualité de votre commune** (événements, travaux de voirie, consignes sanitaires, coupures d'électricité, toute information qui n'aurait pas pu être intégrée au Flash mensuel)? Téléchargez sur votre smartphone ou votre tablette, l'**application ILLIWAP**. Application **gratuite, sans inscription et sans publicité.**

FEUX DE FORÊT ET DE VÉGÉTATION (*rappel*)

En cas de feu, suivez les consignes des pompiers, **votre habitation est le meilleur abri si vous avez bien débroussaillé votre jardin et éloigné les combustibles des murs.**

Si vous êtes témoin d'un début d'incendie, **prévenez le 18** ou le **112** et localisez le départ de feu en indiquant l'adresse ou si possible la géolocalisation au moyen d'un téléphone portable.

Plus d'informations sur <https://www.ecologie.gouv.fr/feux-doret-et-vegetation>

■ GESTION DES DÉCHETS – Évolution à venir

Tout ce que vous devez savoir sur la généralisation du tri à la source des biodéchets (déchets alimentaires, restes de repas, produits périmés ou encore tontes de pelouse, feuilles mortes, tailles d'arbustes, de haies...)

À partir du **1^{er} janvier 2024**, tous les producteurs de déchets en France, **y compris les ménages**, seront tenus de **trier les déchets biodégradables**. Cette mesure, introduite par la loi du 19 février 2020 contre le gaspillage et pour l'économie circulaire, **implique que les biodéchets soient séparés**.

La responsabilité de mettre en œuvre cette disposition repose sur les collectivités territoriales telles que les Communautés de communes qui doivent proposer des solutions pour faciliter ce tri à la source en fonction de la situation des communes et des types de logements.

L'objectif est de valoriser ces biodéchets en les transformant en compost plutôt que de les incinérer.

La commission en charge de la gestion des déchets de la Communauté de communes de Montesquieu travaille activement sur ce sujet afin de trouver des solutions pratiques pour les ménages et de minimiser les coûts (**mise à disposition gratuite de composteurs individuels aux habitants et composteurs partagés pour les personnes résidant en habitat collectif**). Les solutions travaillées seront présentées dans **L'ESPRIT COMMUNAUTAIRE** qui paraîtra cet automne.

Plus d'informations sur www.cc-montesquieu.fr/vivre/dechets

■ RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

La Communauté de communes de Montesquieu, en partenariat avec le CREAQ, propose un service de **conseil et d'accompagnement gratuit en matière de rénovation énergétique**.

Permanences à la Maison des Solidarités Gironde Montesquieu à Léognan, le **2^e jeudi après-midi du mois** ainsi qu'à la salle Ludovic de Villeneuve à Saint-Selve le **4^e mardi matin du mois**.

L'inscription en amont est obligatoire soit directement sur le site www.cxreaq.org soit par téléphone au **05 57 95 97 04**.

Plus d'informations sur le site :
www.cc-montesquieu.fr/vivre/transition-ecologique/renovation-energetique